



Étiquetage de l'origine du lait et de la viande : un pas supplémentaire vers la traçabilité, n'en déplaise aux industriels européens

Paris, le 19 septembre 2016

Lors de sa visite au SPACE, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a annoncé les seuils d'incorporation minimum à partir desquels l'étiquetage du lait et de la viande devient obligatoire dans certains produits transformés dès le 1er janvier 2017. Si la transparence sur l'origine des produits transformés est une demande de longue date des producteurs comme des consommateurs, les industriels européens sont vent debout contre ce dispositif. Jeunes Agriculteurs ne cessera d'être vigilant pour que l'étiquetage soit effectivement mis en œuvre !

L'association européenne de l'industrie laitière (EDA) a récemment déposé une plainte, heureusement rejetée à ce stade, auprès de la médiatrice européenne, contre la décision de la Commission européenne approuvant le dispositif expérimental français. L'EDA s'est toujours prononcée contre un étiquetage obligatoire de l'origine, malgré les attentes des producteurs et des consommateurs.

Jeunes Agriculteurs se félicite de ce premier pas en France et souhaite que cette obligation expérimentale, qui ne durera que deux ans, fasse ses preuves auprès des consommateurs, et qu'à terme, l'étiquetage de l'origine des produits devienne obligatoire !

Cependant cette nouvelle traçabilité ne concerne que les produits laitiers avec plus de 50% de lait, et les plats préparés avec plus de 8% de viande. Nous espérons que ces seuils n'encouragent pas les industriels à modifier leurs recettes, de raviolis par exemple, qui incorporent entre 8 et 10 % de viande en moyenne, de sorte à échapper à cette nouvelle contrainte. D'autre part, nous regrettons que cette mesure exclue des produits comme les croissants pur beurre et les crèmes dessert, qui, selon le code des douanes, ne sont pas considérés comme des produits laitiers.

N'en déplaise aux industriels laitiers européens, nous ne manquerons pas de dénoncer les éventuelles entorses à la règle que nous pourrions constater dans les magasins et de poursuivre notre combat pour rendre l'étiquetage obligatoire à long terme. A bon entendeur !

Contact presse

Célia Faure

cfaure@jeunes-agriculteurs.fr

01 42 65 86 16 / 06 68 66 15 83

A propos de Jeunes Agriculteurs :

Fondé en 1957, Jeunes Agriculteurs est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Animé par un esprit de solidarité et de convivialité, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.